



COMPTES CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2021



LAÏCITÉ | CITOYENNETÉ | SOLIDARITÉ





LAÏCITÉ



CITOYENNETÉ



SOLIDARITÉ



Sommaire

A. Comptes du siège Fédéral – Exercice clos au 31 décembre 2021	02
A.1. Introduction	02
A.2. Budgets	03
A.2.1. Budget Gestion Développement	03
A.2.2. Budget Vie Associative	04
A.2.3. Budget Prestations	05
A.2.4. Synthèse générale des budgets	06
A.2.5. Charges et produits exceptionnels	07
B. Comptes consolidés de la Fédération APAJH – Exercice clos au 31 décembre 2021	08
B.1. Comptes annuels	10
B.1.1. Bilan actif	10
B.1.2. Bilan passif	11
B.1.3. Compte de résultat de l'exercice	12
B.1.3. Compte de résultat de l'exercice (suite)	13
B.2. Résultats des établissements et des autres structures	14
B.2.1. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement	14
B.2.2. Détail des résultats des autres structures	17
B.3. Annexes	18
B.3.1. Faits significatifs de l'exercice et autres informations	18
B.3.2. Principes, règles et méthodes comptables	20
B.3.3. Autres informations et commentaires	24
B.3.4. Notes sur le bilan	25
B.3.4.1. Mouvements de l'actif immobilisé	25
B.3.4.2. Mouvements des amortissements	26
B.3.4.3. États des créances et des dettes	27
B.3.4.4. État des autres fonds propres sans droit de reprise, dont dons et legs, et des subventions d'investissement	28
B.3.4.5. Mouvements des provisions et des fonds dédiés	28
B.3.4.6. Tableau de variation des fonds propres et états des réserves	29
B.3.5. Notes sur le compte de résultat	31
B.3.5.1. Tableau explicatif du résultat de l'exercice	31
B.3.5.2. Tableau de détermination du résultat effectif global	31
B.3.6. Tableau de répartition de l'effectif moyen	32
B.3.7. Autres informations	32
B.3.7.1. Engagements financiers donnés	32
B.3.7.2. Dettes garanties par les collectivités territoriales	33
B.3.7.3. Engagements pris en matière de crédit-bail	33
B.3.7.4. État des filiales et des participations	33
B.4. Tableau de financement	34
B.5. Rapport du commissaire aux comptes	35

A. Comptes du Siège Fédéral

Exercice clos au 31 décembre 2021



A.1. Introduction

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- de l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé,
- des règlements 2002-10 du CRC relatifs aux amortissements et dépréciations et 2004-16 du CRC relatifs à leur évaluation et comptabilisation,
- des règlements 2018-06 et 2019-04 de l'ANC relatifs respectivement aux comptes annuels des personnes morales

de droit privé à but non lucratif et aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif (abrogeant le règlement 99-01).

Présentation par budget

Les comptes du Siège sont présentés en 3 budgets, ceci afin de distinguer ce qui relève de la gestion des établissements, de ce qui relève des autres prestations et de la Vie Associative.



A.2.2. Budget Vie Associative

BUDGET VIE ASSOCIATIVE	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	237 090	656 836	441 453	- 215 383
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	1 261 104	1 307 976	1 493 997	186 021
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	1 096 512	1 513 903	1 267 789	- 246 113
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	2 594 707	3 478 715	3 203 240	- 275 475
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	2 736 638	2 888 300	2 813 638	- 74 663
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	46 361	429 050	135 529	- 293 522
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	2 782 999	3 317 350	2 949 166	- 368 184
RESULTAT BUDGET VIE ASSOCIATIVE	188 292	- 161 365	- 254 074	- 92 709

A.2.3. Budget Prestations

BUDGET PRESTATIONS	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	101 162	219 898	170 481	- 49 417
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	438 457	608 874	592 883	- 15 992
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	509 947	2 762 144	2 033 820	- 728 324
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 049 566	3 590 916	2 797 183	- 793 733
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	693 215	3 766 720	3 079 378	- 687 342
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	3 802	0	31 143	31 143
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	697 017	3 766 720	3 110 521	- 656 199
RESULTAT BUDGET PRESTATIONS	- 352 549	175 804	313 337	137 533

A.2.4. Synthèse générale des budgets

TOTAL GÉNÉRAL BUDGET SIÈGE FÉDÉRAL	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	613 837	1 214 120	990 464	- 223 357
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	5 101 628	5 373 277	5 943 449	570 172
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	2 440 170	5 216 837	4 943 313	- 273 524
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	8 155 635	11 804 234	11 877 525	73 292

	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Écart
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	7 877 301	11 096 929	11 300 636	203 707
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	114 077	721 744	636 153	- 85 591
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	7 991 378	11 818 673	11 936 789	118 116
RESULTAT BUDGETAIRE	- 164 257	14 439	59 264	44 824

A.2.5. Charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Produits financiers	415 399	
Autres produits exceptionnels	3 734	
Autres charges exceptionnelles		
Charges diverses de gestion courante	- 6 530	
Produits exceptionnels	354	
Provision pour litige	- 30 000	
Provision pour dépréciation		- 2 385
Pertes sur créances contribution établissements	- 29 589	- 33 941
Reprise provision contribution établissements	34 098	29 394
Charges fiscales	- 21 704	- 5 859
Reprise provision charges fiscales	21 600	
Dotations aux provisions pour charges fiscales	- 67 384	- 73 476
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	319 978	- 86 267
RESULTAT COMPTABLE	155 721	- 27 004

B. Comptes consolidés de la Fédération APAJH

Exercice clos au 31 décembre 2021

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2021 intègrent les bilans et comptes de résultats du siège administratif de la Fédération APAJH – Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 PARIS, des établissements et services en gestion nationale. La liste des établissements et services en gestion nationale se décline comme suit :

- ➔ Plateforme de répit : 580 rue Lavoisier – 01960 Peronnas
- ➔ Equipe Mobile : 31 allée du Luxembourg – 01000 Bourg en Bresse
- ➔ SESSAD/SESSAD Jeunes Autistes : 31 allée du Luxembourg – 01000 Bourg en Bresse
- ➔ ESAT : 524 rue des Artisans – Z.A. La Bassette – 01800 Meximieux
- ➔ SAVS : 15 rue des Caronnières – 01800 Meximieux
- ➔ SAJ : 56 avenue du docteur Boyer – 01800 Meximieux
- ➔ IME Henri Lafay : 1 rue Docteur Duby – 01000 Bourg en Bresse
- ➔ SESSAD/IME « La Feuillaume » : Rue Charles Linné - ZAC La Vallée - 02100 Saint-Quentin
- ➔ IME « La Maison d'Eloïse » : Route de Verdilly – 02400 Château-Thierry
- ➔ ESAT/EA/SAVS : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- ➔ MAS : 47 bis rue Charles Guérin – 02400 Château-Thierry
- ➔ SAMSAH : 11 boulevard du Lycée Espace Maurice Gounon – 07000 Privas
- ➔ SESSAD : 5 rue Jacques Prévert - 07100 Annonay
- ➔ CAMSP : 5 rue Saint Prix Barou - 07100 Annonay
- ➔ CMPP : Place du Champs de Mars - 07100 Annonay
- ➔ Pôle ressource départemental : 5 rue Saint Prix Barou - 07100 Annonay
- ➔ CAMSP : 15 avenue de Sierre - 07200 Aubenas
- ➔ CMPP : Rue Maurice Imbert - 07200 Aubenas
- ➔ SESSAD : 51 rue des Luettes - 07300 Tournon
- ➔ CMPP/CAMSP : 5 rue de l'île - 07300 Tournon
- ➔ FAM/FV : 116 avenue Jean Jaurès – 10100 Romilly sur Seine
- ➔ Service Loisirs et Vacances Adaptés : 46 rue Sainte Victoire, 13006 Marseille
- ➔ SESSAD : boulevard Jean Rostand, 13920 Saint-Mirtre-Les-Remparts
- ➔ ESAT/EA : « Atelier du Puy du Grand et de la Vézère » – Le Bourg – 19450 Chamboulive
- ➔ ESAT/FH : « Stella Matutina » Morta – 20243 Prunelli-Di-Fium'Orbu
- ➔ FH/FO : 39 rue du Faubourg Cappeville – 27140 Gisors
- ➔ CAJ : 1 Rue Denis Papin - ZA Mont Magny – 27140 Gisors
- ➔ ESAT/EA/FH/CAJT/SAVS : 18 rue du Joncheray - 27160 Francheville – Verneuil d'Avre et d'Iton
- ➔ FH : Résidence des Noyers - Rue des Anciens combattants - 27180 Saint-Sébastien-de-Morsent
- ➔ CAJT : ZI La Fosse au buis - Rue Jean-Pierre Blanchard 27180 Saint-Sébastien-de-Morsent
- ➔ SAVS : 47 Rue de la Madeleine - 27700 Les Andelys
- ➔ ESAT/FH/FV/SAVS : « Les Charmettes » - 32400 Saint-Mont
- ➔ SAAF : Chemin de l'image – 36200 Saint-Marcel
- ➔ EA : 24 route de Châteauroux – 36290 Mezières-en-Brenne
- ➔ ESAT/SAVS: 5 Rue de la Gare – 36500 Argy
- ➔ FH : 61 rue des Hervaux – 36500 Buzançais
- ➔ FO : 1,2 et 3 Allée des Iris – 36500 Buzançais
- ➔ FV : Rue des Buissons – 37600 Loches
- ➔ SAVS : 21 rue saint Antoine – 37600 Loches
- ➔ ESAT/FH/SAAJ : Les Grandes Reuilles – 37600 Bridoré
- ➔ CMPP/Espace Visite : 151 rue Hortes - 46000 Cahors
- ➔ MECS : Château Laraufie - 46130 Gagnac-sur-Cère
- ➔ IME : Blazac - 46700 Vire-sur-Lot
- ➔ SESSAD : Place Charles Boizard - 46700 Puy-l'Évêque
- ➔ ITEP/SESSAD : 22/24 rue des Bleuets - 46100 Figeac
- ➔ ESAT/SAVS : « James Marangé » Chemin de l'Erable – 52320 Froncles
- ➔ EANM : Quartier Foch, 7 rue Raymont Savignac - 52000 Chaumont
- ➔ FAM/Equipe Mobile : 49 rue Levy Alphandéry - 52000 Chaumont
- ➔ ESAT/FH/FAM/SAVS : Route de Lévécourt – 52240 Breuvannes
- ➔ FV : Rue de la Gare – 52240 Breuvannes
- ➔ MECS : 56 rue de Lieutenant-Colonel Dubois – 52130 Wassy

- ➔ MECS : Faubourg du Moulin Rouge – 52200 Langres
- ➔ EA de Haute-Marne : 37 rue de la Scierie – 52310 Bologne
- ➔ SMJPM : 31 avenue de la République - 52100 Saint-Dizier
- ➔ CMPP : 25 Avenue de Verdun - 52100 Saint-Dizier
- ➔ SESSAD : 1 Chemin de Piviteuil - 55000 Bar-le-Duc
- ➔ ESAT/EA/Habitat inclusif : Parc d'Activité Armor Océan – 1 Impasse de Kerhoas – 56200 Larmor Plage
- ➔ FAM de Bailleul : 11 Rue Vivaldi – 60930 Bailleul sur Thérain
- ➔ CMPR/FAM « Maurice Gantchoula » : Lozelle - 63330 Pionsat
- ➔ EHPAD « Résidence le Bosquet » : Chemin du Basacle – 64160 Morlaàs
- ➔ SAMSAH/SAVS de Sorède : 9 route de palau - 6690 Sorède
- ➔ ESAT « Les Micocouliers » : Rue du Stade – 66690 Sorède
- ➔ FH « Le Veinat » : 8 rue du Veinat – 66690 Sorède
- ➔ CAJ/FAM/FV Le Pré Vert : 50 rue Georges Courteline – 69100 Villeurbanne
- ➔ Dispositif de répit autisme : 14 rue de Longchamp – 69100 Villeurbanne
- ➔ ESAT « Hors Murs » : Parc Tolstoï - 1 rue Pascal – 69100 Villeurbanne
- ➔ CAMPS Décines : 15 avenue Franklin Roosevelt – 69150 Décines-Charpieu
- ➔ FV de Belleville : 2 rue du Presbytère – 69220 Belleville
- ➔ CAMPS Raymond Agar : 18 rue Ampère – 69270 Fontaines-sur-Saône
- ➔ SESSAD : 596 avenue Albert Camus - 69400 Villefranche
- ➔ CAMPS du Sud-Ouest Lyonnais : 2 route de Lyon – 69530 Brignais
- ➔ SAJ/SAVS : 21A Rue de Belfort – 71100 Chalon-sur-Saône
- ➔ ESAT : Rue Paul Sabatier – 71530 Crissey
- ➔ CAMSP : 3 Avenue de Brogny – 74000 Annecy
- ➔ FAM Batignolles : 48 rue Gilbert Cesbron – 75017 Paris
- ➔ EEAP « Tony Larue » : Chemin de la Poudrière – 76120 Le Grand-Quevilly
- ➔ AEJ : 6 Rue Leterrier – 76120 Le Grand-Quevilly
- ➔ CMPP/CAMSP/SESSAD « Henri Wallon » : 4/6 Rue Saint Vincent de Paul - 76200 Dieppe
- ➔ IME : 123 rue Victor Lesueur - 76290 Montivilliers
- ➔ ESAT : 33Ter rue Maurice Thorez - 76700 Gonfreville-l'Orcher
- ➔ SESSAD/SAVS/SAMSAH : 13 Place d'Armes - 76700 Harfleur
- ➔ IME/SESSAD : 25 avenue de Surville – 77130 Montereau
- ➔ IME/SESSAD « La tour » : Place de l'Hôtel de Ville – 77510 Rebais
- ➔ CMPP/SESSAD/CREDA/SESSAD TSL/SAPAD : 181 rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- ➔ FH/SAVS : Résidence la Strada - 9 rue des Porches – 81100 Castres
- ➔ ESAT/EAM : Domaine de Braconnac – 81440 Jonquières
- ➔ FV : les Ormes – 81440 Lautrec
- ➔ FAM/FV : « Domaine de Constance » – 81230 Lacaune
- ➔ IME/SESSAD : « La Tignarié » – 81290 Labruguière
- ➔ SAVS l'Echelle/SAMSAH l'Echelle : 9 rue Léonard de Vinci – 81000 Albi
- ➔ FH « Jean Calastreng » : Chemin d'en Roudil, 81500 Lavaur
- ➔ SAVS/SAMSAH : chemin des Silos, 81500 Lavaur
- ➔ FAM/FV/MAS/SAIS : Domaine en Dumes, 81500 Lavaur
- ➔ ESAT : 71 avenue Jacques Besse, 81500 Lavaur
- ➔ FAM d'Aubignan : 736 avenue Joseph Roumanille – 84810 Aubignan
- ➔ ESAT/FH/SAVS/SAMSAH/Equipe Mobile : 67 rue Carnot – 89100 Sens
- ➔ Communauté 360 : 8 rue Bellenave - 89100 Sens
- ➔ EA : ZI les Manteaux – 89330 Saint Julien du Sault
- ➔ IME : 39 Boulevard du Mail – 89100 Sens
- ➔ IME : 5 rue Tallot – 89113 Guerchy
- ➔ SESSAD : 39 Boulevard du Mail – 89100 Sens
- ➔ ITEP de Theil Sur Vanne : 22 rue de la Grève – 89320 Theil-sur-Vanne
- ➔ SAFEP/SAAAS « SIAM 92 » : 14 Avenue du Général de Gaulle – 92150 Suresnes
- ➔ ESAT : « Jacques Monod » : 113 rue Pascal – 92160 Antony
- ➔ FH : 22 avenue de la Providence, 92160 Antony
- ➔ SAVS : 10 place des Provinces, 92170 Vanves
- ➔ SAVS : 38 bis rue Paul Vaillant-Couturier, 92300 Levallois
- ➔ ESAT/EA : 51 rue Camille Pelletan – 92300 Levallois
- ➔ IME « Les 1000 Rosiers » : 100 rue de Lavoisier – 93110 Rosny-sous-Bois
- ➔ IME Centre pour Autistes « Le Soleil d'or » : 46 rue de Lavoisier – 93110 Rosny-sous-Bois
- ➔ SESSAD de Rosny : 67 Boulevard Alsace Lorraine – 93110 Rosny-sous-Bois
- ➔ SESSAD/IEM « LA PASSERELLE » : 4 allée des Coquelicots - 94470 Boissy-Saint-Léger
- ➔ ESAT « Georges Lapierre » : 31/33 Avenue des Châtaigniers ZA des Châtaigniers II – 95150 Taverny
- ➔ SAS/FH « Georges Lapierre » : 109 rue de Montmorency – 95150 Taverny
- ➔ IME/SESSAD/SAAD/PCPE : 3 rue Markera Moussa Ngessou 97640 Sada (Mangajou)
- ➔ SAMSAH/PPRAP : Bâtiment C - Centre d'Affaires "KINGA" - Kaweni - 90 RN - 97600 Mamoudzou



B.1. Comptes annuels (en €)

B.1.1. Bilan actif

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2021			Exercice N-1 clos le 31/12/2020
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	70 708	68 031	2 677	2 677
Frais de recherche et de développement	21 054	17 123	3 931	5 159
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 715 373	2 431 699	283 674	313 880
Immobilisations incorporelles en cours	1 443 094		1 443 094	229 034
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (1)				
Terrains	4 556 699	1 013 030	3 543 670	3 571 992
Constructions	201 541 695	101 238 214	100 303 481	102 140 908
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 096 476	22 013 653	5 082 823	5 024 157
Autres Immobilisations corporelles	54 812 066	42 739 217	12 072 849	11 935 450
Immobilisations corporelles en cours	6 771 817	22 682	6 749 135	4 858 113
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	140 591		140 591	89 732
Immobilisations financières (2)				
Participations et Créances rattachées	61 660		61 660	61 660
Autres titres immobilisés	147 067		147 067	147 017
Prêts	10 618		10 618	10 618
Autres immobilisations financières	30 833 483	5 137	30 828 346	15 091 551
TOTAL I	330 222 402	169 548 786	160 673 615	143 481 948
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements	287 183	87 947	199 236	214 058
Autres approvisionnements	371 964	9 642	362 322	373 799
En-cours de production (biens et services)	43 302		43 302	36 128
Produits intermédiaires et finis	170 758		170 758	161 001
Marchandises	109 004		109 004	105 891
Avances et acomptes versés sur commandes	249 387		249 387	324 932
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 189 271	2 080 538	21 108 733	23 024 952
Autres Créances	11 163 247	1 377 052	9 786 194	10 420 641
Valeurs mobilières de placement	278 404		278 404	278 404
Disponibilités	59 539 059		59 539 059	69 387 646
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	612 751		612 751	758 122
TOTAL III	96 014 331	3 555 179	92 459 151	105 085 574
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)	240 427		240 427	272 524
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	426 477 160	173 103 965	253 373 194	248 840 046
(1) Dont immobilisations en jouissance			567 270	641 298
(2) Dont à moins d'un an			10 618	10 618

B.1.2. Bilan passif

PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2021	Exercice N-1 clos le 31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	966 297	966 297
Fonds propres complémentaires	6 045 595	3 539 230
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association	445 983	445 983
Réserves		
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves affectées à l'investissement	39 262 644	34 900 443
Réserves pour couverture du BFR	5 563 992	5 554 526
Réserves de compensation des déficits	10 566 567	10 555 952
Réserves de compensation des amortissements	5 505 157	4 767 095
dont réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	33 639 349	33 138 769
Report à nouveau		
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 15 825 126	- 15 416 261
Résultats sous contrôle des tiers financeurs (1)	18 714 055	16 106 962
dont report à nouveau pour projet de l'entité		
Dépenses refusées par les autorités de tarification ou inopposables	- 20 599 518	- 19 507 948
Report à nouveau de gestion propre	850 000	1 047 344
Report à nouveau (règlementat° 2019-04 - structures sociales)	6 118 063	6 485 958
Excédent ou déficit de l'exercice		
dont résultat de l'exercice des activités sociales et médico-sociales (2)	2 148 995	6 296 807
dont résultat de l'exercice des activités en gestion propre	- 67 586	- 134 466
Situation nette (sous total)	93 334 465	88 746 691
Subventions d'investissement (renouvelables)	7 230 823	7 323 781
Provisions réglementées	6 522 198	6 509 007
TOTAL I	107 087 486	102 579 479
Comptes de liaison		
TOTAL II		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	21 438 949	19 388 409
TOTAL III	21 438 949	19 388 409
PROVISIONS		
Provisions pour risques	487 874	563 474
Provisions pour charges	14 232 111	14 247 305
TOTAL IV	14 719 986	14 810 780
DETTES (3)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	68 072 397	70 655 996
Emprunts et dettes financières diverses	179 850	329 944
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 132 877	1 248 752
Redevables créditeurs	261 110	993 901
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 457 785	7 531 586
Dettes fiscales et sociales (5)	28 827 390	26 297 144
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 021 759	2 556 658
Autres dettes	1 374 054	1 739 678
TOTAL V	109 327 221	111 353 658
COMPTES DE REGULARISATION (3)		
Produits constatés d'avance	799 552	707 721
TOTAL VI	799 552	707 721
Ecart de conversion passif (VII)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	253 373 194	248 840 046
(1) Dont résultat des CPOM en cours, avec affectation de résultat en fin de contrat	6 613 484	7 495 032
(2) Dont résultat des établissements gérés sous CPOM	2 446 604	5 075 578
(3) Dont à plus d'un an	62 333 836	64 930 256
Dont à moins d'un an	47 792 938	47 131 123
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	109 816	109 816
(5) Dont provisions pour congés à payer chargées	13 634 593	13 045 351

B.1.3. Compte de résultat de l'exercice

COMPTE DE RÉSULTAT	le 31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	4 109 011	3 017 767
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	29 127 955	25 496 205
dont parrainages		
Production stockée et immobilisée	25 636	33 740
Produits de tiers financeurs	194 468 109	190 049 117
Concours publics et subventions d'exploitation	1 601 296	1 205 179
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	250 000	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 852 835	2 494 712
Transfert de Charges d'exploitation	2 220 549	2 948 015
Utilisations des fonds dédiés	1 692 418	1 669 198
Autres produits	29 150 435	30 689 349
TOTAL I	265 498 244	257 603 281
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières, marchandises et autres approvisionnements	3 487 635	3 210 734
Variation de stock	20 103	- 181 765
Autres achats et charges externes	55 190 099	47 832 106
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	12 203 712	11 806 973
Salaires et traitements	127 409 928	125 156 254
Charges sociales	45 260 514	43 997 280
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 168 697	12 068 537
Dotations aux provisions	1 775 173	3 901 080
Reports en fonds dédiés	3 742 958	2 438 892
Autres charges	1 832 909	871 733
TOTAL II	263 091 728	251 101 825
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	2 406 516	6 501 455
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 385
Autres intérêts et produits assimilés	540 041	430 138
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Transferts de charges financiers		42 764
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	540 041	475 287

B.1.3. Compte de résultat de l'exercice (suite)

COMPTE DE RÉSULTAT	le 31/12/2021	le 31/12/2020
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 097	34 312
Intérêts et charges assimilées	1 615 545	1 836 865
Différences négatives de change	16	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	1 647 658	1 871 176
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 1 107 617	- 1 395 889
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 298 899	5 105 566
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	65 743	305 972
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 481 914	1 532 963
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnelles	76 465	907 517
Transfert de charges exceptionnelles	3 468	17 711
TOTAL V	1 627 591	2 764 162
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77 236	128 353
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	556 072	1 323 785
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles	205 913	233 649
TOTAL VI	839 222	1 685 787
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	788 370	1 078 375
Impôts sur les bénéfices (VII)	5 859	21 600
Total des produits (I + III + V)	267 665 877	260 842 730
Total des charges (II + IV + VI + VII)	265 584 467	254 680 389
EXCEDENT OU DEFICIT	2 081 409	6 162 341
dont résultat des activités sociales et médico-sociales	2 148 995	6 296 807
dont résultat des activités en gestion propre	- 67 586	- 134 466
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - PRODUITS		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	147 298	
TOTAL	147 298	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - CHARGES		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	147 298	
TOTAL	147 298	



B.2. Résultats des établissements et des autres structures (en €)

B.2.1. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2020
ENFANCE			
01	IME HENRY LAFAY BOURG EN BRESSE	- 67 079	61 327
01	SESSAD BOURG EN BRESSE	158 457	- 28 488
01	SESSAD JEUNES AUTISTES	-	18 480
02	IME ELOISE CHÂTEAU-THIERRY	215 176	417 532
02	IME LA FEUILLAUME ST QUENTIN	1 435	95 164
02	SESSAD ST QUENTIN	24 984	40 700
02	SESSAD SENSORIEL ST QUENTIN	400 913	602 042
07	CMPP ANNONAY	118 701	60 275
07	CMPP AUBENAS	4 672	10 700
07	CMPP TOURNON	- 18 987	2 623
07	SESSAD ANNONAY	171 119	79 680
07	SESSAD TOURNON	86 385	2 178
07	CAMPS ANNONAY	78 365	31 067
07	CAMSP AUBENAS	7 742	25 399
07	CAMSP TOURNON	31 850	7 596
13	SESSAD SAINT MITRE	13 108	- 1 122
46	CMPP CAHORS	53 412	57 945
46	MECS LA MAIN	106 654	44 570
46	IME LOT	43 362	215 378
46	SESSAD PUY L EVEQUE	27 832	23 892
46	ITEP LES CAZELLES	- 160 565	173 536
46	SESSAD LES CAZELLES	- 11 941	- 10 054
46	ESPACE VISITE	18 684	28 667
52	MECS LANGRÈS	- 269 566	- 172 070
52	MECS WASSY	- 65 310	2 166
52	CMPP SAINT DIZIER	67 525	101 919
55	SESSAD BAR LE DUC	16 739	81 654
69	CAMSP RAYMOND AGAR	49 216	21 765
69	CAMSP DÉCINES	40 417	15 610
69	CAMSP DU SUD-OUEST LYONNAIS	- 30 258	259 909
69	SESSAD DU RHONE	6 608	- 34 061
74	CAMSP ANNECY	10 756	- 103 464
76	CMPP HENRI WALLON	- 293	48 133
76	CAMSP HENRI WALLON	- 36 597	- 20 515
76	SESSAD HENRI WALLON	47 467	24 132
76	EEAP LE GRAND QUEVILLY	- 60 878	48 122
76	IME LA PARENTELE	- 28 953	281 872
76	SESSAD LA PARENTELE	5 212	65 118
77	SESSAD MONTEREAU	119 075	134 701
77	IME MONTEREAU	438 849	218 264
77	IME LA TOUR REBAIS	4 593	182 405
77	SESSAD LA TOUR REBAIS	127 713	78 980
80	CMPP AMIENS	221 444	390 861
80	CREDA AMIENS	183 494	388 555
80	SAPAD AMIENS	105	270
80	SESSAD AMIENS	81 340	140 561
80	SESSAD TSL AMIENS	- 5 736	55 184
81	IMEPF LABRUGUIÈRE (IME+IMPRO)	29 678	437 722
81	SESSAD LABRUGUIÈRE	- 8 100	169 002
89	IME SENS	99 840	156 066
89	IME GUERCHY	- 274 029	59 496
89	ITEP DE THEIL SUR VANNE	17 969	284 205
89	SESSAD YONNE NORD	13 644	38 921
89	EQUIPE MOBILE CAS COMPLEXE	110 079	-
92	SIAM 92	80 888	1 526
93	IME SIMPLE ROSNY	- 17 845	- 111 611
93	IME 24 TER ROSNY	133 993	106 915
93	IME SOLEIL D'OR ROSNY	359 357	194 571
93	SESSAD ROSNY	- 5 864	159 647
94	IEM LA PASSERELLE	59 510	247 420
94	SESSAD LA PASSERELLE	160 706	- 81 961
976	IME MAYOTTE	- 73 546	803 406
976	SESSAD MAYOTTE	131 882	206 424
976	SSAD MAYOTTE	- 22 491	26 683
976	PCPE MAYOTTE	29 448	-
S/Total Enfance		3 052 357	6 867 587

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2020
VIE PROFESSIONNELLE			
ESAT (structures commerciales)			
01	ESAT MEXIMIEUX	- 94 287	- 60 788
02	ESAT ST QUENTIN	164 829	232 059
19	ESAT CHAMBOULIVE ST-VIANCE	- 41 213	- 71 654
20	ESAT PRUNELLI	10 645	17 521
27	ESAT DE L'EURE	150 395	- 528
32	ESAT ST-MONT	23 124	717
36	ESAT COMMERCIAL ARGY	41 762	- 86 569
37	ESAT BRIDORE	124 055	20 820
52	ESAT BREUVANNES	196 419	170 289
52	ESAT FRONCLES	- 82 831	21 550
56	ESAT LARMOR PLAGE	34 110	96 463
66	ESAT SOREDE	42 667	- 90 315
69	ESAT "HORS MURS" VILLEURBANNE	- 67 992	- 151 983
71	ESAT CRISSEY	164 564	108 389
76	ESAT COMMERCIAL L'ESTUAIRE	- 47 016	- 122 683
81	ESAT BRACONNAC	328 093	344 821
81	ESAT LAVAUR	276 909	275 184
89	ESAT SENS	- 38 674	148 014
92	ESAT ANTONY	- 89 060	- 66 255
92	ESAT LEVALLOIS	- 23 796	69 189
95	ESAT TAVERNY	- 198 944	- 46 319
Entreprises Adaptées			
02	ENTREPRISE ADAPTEE ST QUENTIN	94 722	43 068
19	ENTREPRISE ADAPTEE CHAMBOULIVE ST-VIANCE	0	0
27	ENTREPRISE ADAPTEE DE L'EURE	- 144 210	23 336
36	ENTREPRISE ADAPTEE ARGY	6 303	51 449
52	ENTREPRISE ADAPTEE HAUTE MARNE	- 91 367	- 116 711
56	ENTREPRISE ADAPTEE LARMOR PLAGE	12 542	20 699
89	ENTREPRISE ADAPTEE SENS	158 643	98 204
92	ENTREPRISE ADAPTEE LEVALLOIS	- 665 805	24 956
S/Total ESAT commerciaux/ENTREPRISES ADAPTEES		244 585	952 922
13	SERVICE VACANCES MARSEILLE	- 58 349	- 40 872
S/Total Vie Professionnelle		186 237	912 049

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2020
VIE SOCIALE			
01	EQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT (AUTISME)	131 152	19 397
01	CAJ PLATEFORME DE REPIT	21 807	23 614
01	ESAT SOCIAL MEXIMIEUX	13 344	15 658
01	SAVS MEXIMIEUX	60 003	20 650
01	SAJ MEXIMIEUX	37 884	74 804
02	SAVS ST QUENTIN	- 4 281	- 14 071
02	ESAT SOCIAL ST QUENTIN	142 437	- 8 906
07	SAMSAH HEBERGEMENT PRIVAS	- 40 262	- 69 991
07	SAMSAH SOINS PRIVAS	39 464	195 932
07	POLE RESSOURCES 07	2 699	14 132
19	ESAT SOCIAL CHAMBOULIVE ST-VIANCE	- 82 461	- 134 245
20	FOYER PRUNELLI	82 729	- 184 241
20	ESAT SOCIAL PRUNELLI	- 7 267	9 808
27	CAJ GISORS	- 9 708	- 13 244
27	SAVS GISORS	57 783	8 359
27	FOYER FRANCHEVILLE	- 141 233	- 171 110
27	SAVS FRANCHEVILLE	27 586	6 157
27	FOYER ST SEBASTIEN	- 92 607	51 007
27	FOYER HEBERGEMENT GISORS	- 401 507	- 231 599
27	ESAT SOCIAL DE L'EURE	58 648	216 515
27	CAJT FRANCHEVILLE	- 8 240	- 9 347
27	CAJT ST SEBASTIEN	11 736	- 3 801
32	FOYER HEBERGEMENT DE ST-MONT	- 199 645	- 36 715
32	ESAT SOCIAL SAINT-MONT	- 48 897	17 573
32	SAVS SAINT MONT	- 11 046	-
36	ESAT SOCIAL ARGY	73 664	- 6 907
36	FH ARGY	16 235	- 54 713
36	SAAF ARGY	112	121
36	SAVS ARGY	3 671	- 5 908
37	ESAT SOCIAL BRIDORE	85 126	- 55 687
37	FOYER HEBERGEMENT BRIDORE	147 497	25 086
37	SAAJ BRIDORE	- 79 575	25 962
37	SAVS BRIDORE	1 700	- 9 066
52	SAS BREUVANNES	81 852	- 16 026
52	SAS FRONCLES	41 355	- 4 584
52	FOYER HEBERGEMENT BREUVANNES	- 29 932	93 079
52	FOYER HEBERGEMENT FRONCLES	31 123	- 60 956
52	ESAT SOCIAL BREUVANNES	45 469	56 629
52	ESAT SOCIAL FRONCLES	184 915	20 370
52	SMJPM SAINT DIZIER	- 7 629	- 5 151
56	ESAT SOCIAL LARMOR-PLAGE	48 098	18 616
56	HABITAT INCLUSIF LARMOR	7 505	-
66	SAS SOREDE	- 1 715	3 212
66	FOYER SOREDE "Le Veynat"	- 19 168	- 67 242
66	ESAT SOCIAL SOREDE	- 79 465	845
66	SAMSAH HEBERGEMENT SOREDE	- 5 930	5 855
66	SAMSAH SOINS SOREDE	32 738	28 639
69	ESAT SOCIAL "HORS MURS" VILLEURBANNE	4 697	- 13 042
69	CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (LE PRE VERT)	- 44 963	- 150 718
69	DISPOSITIF DE REPIT	- 10 570	16 371
71	SAJ CHALON SUR SAONE	11 546	40 233
71	SAVS CHALON SUR SAONE	94 463	126 188
71	ESAT SOCIAL CRISSEY	46 471	164 848
76	AEJ LE GRAND QUEVILLY	13 724	3 492
76	ESAT SOCIAL L'ESTUAIRE	- 1 567	40 914
76	SAVS LES CARAQUES	- 2 947	13 617
76	SAMSAH HEBERGEMENT LES CARAQUES	22 173	14 005
76	SAMSAH SOINS LES CARAQUES	42 019	29 697
81	SAVS BRACONNAC	6 656	21 368
81	FOYER HEBERGEMENT BRACONNAC	- 6 055	- 69 713
81	ESAT SOCIAL BRACONNAC	- 22 358	- 1 183
81	SAVS L'ECHELLE	8 806	- 29 619
81	SAMSAH HEBERGEMENT L'ECHELLE	8 976	- 19 594
81	SAMSAH SOINS L'ECHELLE	10 279	9 928
81	FOYER HEBERGEMENT LAVAU	- 32 432	- 6 076
81	SAIS LAVAU	- 6 198	- 13 199
81	SAVS LAVAU	-10 594	- 36 640
81	ESAT SOCIAL LAVAU	- 1 289	44 587
81	SAMSAH HEBERGEMENT LAVAU	- 4 286	-
81	SAMSAH SOINS LAVAU	44 242	-
89	SAS SENS	181 022	65 307
89	FOYER HEBERGEMENT SENS	177 346	358 754
89	ESAT SOCIAL SENS	345 552	362 425
89	SAMSAH SENS CG	20 087	31 141
89	SAMSAH SENS ARS	79 032	68 960
89	COMMUNAUTE 360 SENS	- 4 006	-
92	ESAT SOCIAL ANTONY	- 241 460	- 140 974
92	ESAT SOCIAL LEVALLOIS	- 53 501	- 37 639
92	SAVS VANVES	4 087	- 17 060
92	SAVS LEVALLOIS	11 945	- 4 248
92	FOYER HEBERGEMENT ANTONY	- 252 613	43 375
95	SAS TAVERNY	- 50 058	- 20 510
95	FOYER TAVERNY	1 361	- 119 502
95	ESAT SOCIAL TAVERNY	- 77 434	184 361
976	SAMSAH HEBERGEMENT MAYOTTE	443 130	- 56 477
976	SAMSAH SOINS MAYOTTE	95 471	52 010
976	PPRAP MAYOTTE	177 065	- 73 631
S/Total Vie Sociale		1 245 581	670 269

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2020
AUTONOMIES			
02	MAS CHÂTEAU-THIERRY	102 110	92 188
10	FOYER DE VIE ROMILLY	- 129 418	-240 983
10	FAM HEBERGEMENT ROMILLY	- 22 341	- 550
10	FAM SOINS ROMILLY	12 939	9 767
27	FOYER OCCUPATIONNEL GISORS	14 327	2 307
32	FOYER DE VIE ST-MONT	- 117 277	- 115 338
36	FOYER OCCUPATIONNEL ARGY	- 40 348	- 16 124
37	FOYER DE VIE DE LOCHES	- 160 359	- 174 825
52	FOYER DE VIE BREUVANNES	34 208	11 674
52	FAM HEBERGEMENT BREUVANNES	63 005	65 983
52	FAM SOINS BREUVANNES	- 26 327	34 942
52	FAM HEBERGEMENT CHAUMONT	- 4 518	-
52	FAM SOINS CHAUMONT	3 480	-
52	DASA EQ MOBIL CHAUMONT	7 659	-
60	FAM HEBERGEMENT BAILLEUL SUR THERAINS	63 416	55 677
60	FAM SOINS BAILLEUL SUR THERAINS	- 35 007	26 903
63	FAM HEBERGEMENT PIONSAT	20 297	20 737
63	FAM SOINS PIONSAT	- 101 810	- 25 636
63	CMPR PIONSAT	- 662 045	- 107 854
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS (DEPENDANCE)	- 42 185	- 15 880
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS (HEBERGEMENT)	- 98 128	- 96 166
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS (SOINS)	- 107 650	- 83 176
69	FOYER DE VIE LE PRE VERT	- 289 328	- 272 182
69	FAM HEBERGEMENT LE PRE VERT	- 57 908	- 45 774
69	FAM SOINS LE PRE VERT	- 129 249	- 64 657
69	FOYER DE VIE - BELLEVILLE	- 15 143	- 117 256
75	FAM HEBERGEMENT BATIGNOLLES	71 059	90 986
75	FAM SOINS BATIGNOLLES	170 075	205 241
81	FOYER OCCUPATIONNEL BRACONNAC	- 212 866	- 367 407
81	FAM HEBERGEMENT BRACONNAC	61 511	-
81	FAM SOINS BRACONNAC	79 103	-
81	FAM SOINS LACAUNE	- 75 143	19 391
81	FAM HEBERGEMENT LACAUNE	12 855	- 16 668
81	FOT LACAUNE	- 860	- 30 912
81	FAM HEBERGEMENT LAVAUR	- 304 644	- 112 128
81	FAM SOINS LAVAUR	93 503	92 199
81	FOYER DE VIE LAVAUR	- 248 203	- 60 385
81	MAS LAVAUR	- 70 467	- 43 523
84	FAM HEBERGEMENT AUBIGNAN	- 10 267	32 256
84	FAM SOINS AUBIGNAN	3 002	6 124
S/Total Autonomies		- 2 148 942	- 1 241 049
TOTAL ÉTABLISSEMENTS		2 335 232	7 208 857

B.2.2. Détail des résultats des autres structures

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2020
75	Siège Fédéral	- 27 003	155 720
TOTAL AUTRES STRUCTURES		- 27 003	155 720
RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION		- 226 820	- 1 202 236
RÉSULTAT CONSOLIDÉ		2 081 409	6 162 341



B.3. Annexes

B.3.1. Faits significatifs de l'exercice et autres informations

Les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2021 sont les suivants :

1. Modification du périmètre de consolidation 2021

Des créations :

- ➔ La Communauté 360 de Sens dans l'Yonne, avec un budget dédié en 2021, qui était préalablement rattachée au SAMSAH de Sens depuis sa création en septembre 2020,
- ➔ L'Equipe Mobile de Sens, créée en début d'année 2021,
- ➔ L'Equipe Mobile de Haute-Marne, créée en septembre 2021,
- ➔ Le FAM Accueil de Jour de Chaumont en Haute-Marne, avec un budget hébergement et un budget soins, créé en septembre 2021,
- ➔ Le SAVS des Charmettes dans le Gers, créé en janvier 2021,
- ➔ Le SAMSAH de Lavar, Tarn, avec un budget hébergement et un budget soins, créé en octobre 2021,
- ➔ L'EANM de Braconnac, Tarn, avec un budget hébergement et un budget soins, créé en juin 2021,

- ➔ Le PCPE de Mayotte, créé en avril avec un démarrage au dernier trimestre 2021,
- ➔ L'Habitat Inclusif de Larmor, Morbihan, créé en juin 2021.

Des Fusions :

- ➔ Le SESSAD de Bourg-en-Bresse et le SESSAD Jeunes Autistes de l'Ain ont fusionné.

2. Établissements de Corrèze

Suite à la décision de transfert à l'APAJH de Corrèze de l'agrément de gestion de l'ESAT de Corrèze, prise par l'Agence Régionale de Santé en date du 8 janvier 2021, et dans l'attente du transfert effectif de patrimoine de l'ESAT à l'APAJH de Corrèze, les éléments financiers concernant cet établissement correspondent uniquement aux éléments relatifs au patrimoine et aux charges liées aux salariés représentants du personnel.

3. Prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat

La prime pour le pouvoir d'achat, mise en place par la loi en 2018 et reconduite en 2019 et 2020, a de nouveau été reconduite en 2021. Elle offre la possibilité de verser aux salariés une prime exceptionnelle exonérée d'impôt sur le revenu et de toutes les cotisations et contributions sociales, ceci pour les salariés dont la rémunération brute perçue est inférieure à 3 fois le montant brut annuel du SMIC.

Suite à l'annonce le 17 mars 2022 du candidat élu à la présidence de la République et dans l'attente de la publication des textes et de l'accord pour le versement de cette prime aux collaborateurs des structures en gestion nationale et du siège en 2022, un montant équivalent à 2020 est inscrit en charges à payer en primes pour le pouvoir d'achat, dans les comptes consolidés de la Fédération APAJH au 31/12/2021, pour un montant total de 2 603 k€.

4. Publication dans les comptes financiers des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants

salariés ou bénévoles sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Nous portons également à votre connaissance le montant global des rémunérations et avantages en nature des trois personnes ayant perçu les plus hautes rémunérations au cours de l'exercice 2021. Ce montant s'élève à 382 k€ bruts annuels.

5. Honoraires de commissariat aux comptes

En application de l'article R123-196 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2021 qui se sont élevés à 252 000 € TTC.

B.3.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- ➔ continuité d'exploitation,
- ➔ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- ➔ des règlements 2002-10 du C.R.C relatif aux amortissements et dépréciation et 2004-16 du C.R.C relatif à leur évaluation et comptabilisation,
- ➔ de l'avis 2007-05 du C.N.C relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé,
- ➔ des règlements 2018-06 et 2019-04 de l'ANC relatifs respectivement aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif (abrogeant le règlement 99-01).

Principales conséquences de l'avis 2007-05 du C.N.C :

Dans les comptes administratifs :

Conformément à l'avis 2007-05, les établissements de la Fédération APAJH ont appliqué la norme comptable M22 pour l'élaboration de leurs comptes administratifs.

L'application de cet avis implique la comptabilisation dans les établissements de toutes les écritures de provisions indépendamment de leur financement par le tarifificateur. Les principaux postes concernés sont :

- ➔ les amortissements relatifs aux immobilisations traitées selon la règle des composants,

- ➔ les provisions pour congés à payer,
- ➔ les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Dans les comptes consolidés :

L'application de la norme comptable M22 dès 2009 dans les comptes administratifs a contribué à rapprocher les règles de la comptabilité « médico-sociale » des règles comptables communément appliquées, ce qui a eu pour conséquence de supprimer les principaux écarts entre les comptes administratifs et les comptes consolidés et de simplifier ainsi le processus de clôture des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, l'impact de ces distorsions représente une charge nette de 227 k€, qui est constituée essentiellement de l'opération de reprise des établissements du complexe Jacques Besse de Lavaur qui a fait l'objet d'un apport partiel d'actifs et d'une vente immobilière, signés en date du 9 décembre 2016, pour un coût total de 6 625 k€. Ce montant a été comptabilisé en immobilisations sur l'exercice 2016. Un amortissement est pratiqué, sur la base de l'approche par composant, soit une dotation de 248 k€ en année pleine.

De plus l'impact en résultat de l'inscription en charges à payer, pour un montant total de 2 603 k€, des primes de pouvoir d'achat (cf. faits caractéristiques de l'exercice) est neutralisé par l'extourne de charges à payer, pour le même montant total, des primes de pouvoir d'achat 2020 versées en juillet 2021.

Les méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à savoir, prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations au sens de la réglementation sont inscrits en immobilisations lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale d'un bien est inférieure à sa valeur nette comptable.

b. Amortissements

Pour l'ensemble des immobilisations de la Fédération APAJH, la règle des composants s'applique dans les comptes des établissements en gestion nationale.

Concernant les biens immeubles, la Fédération APAJH a retenu les durées d'amortissements suivantes :

Composants	Durée
Gros œuvre	40
Façade	30
Groupe électrogène	30
Ascenseur	25
Electricité, Gaz, Chauffage	25
Plomberie, canalisations	25
Étanchéité, toiture	20
Climatisation, désenfumage	20
Protection incendie	20
Câblages techniques	15
Autres installations techniques	10
Finitions, second œuvre, abords...	10
Autres	10

c. Indemnités de Départ à la Retraite (IDR)

Les modalités de détermination de la provision d'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) ont été établies par un organisme spécialisé qui a réévalué la provision à constituer au 31 décembre 2021 à partir des données salariales 2021.

Les hypothèses retenues ont été ajustées par rapport à celles retenues l'année précédente, afin d'être en conformité avec la conjoncture actuelle :

- ➔ Age du départ à la retraite :
Au plus tôt à taux plein (inchangé)
- ➔ Départ à la retraite :
A l'initiative du salarié (inchangé)
- ➔ Taux de croissance des salaires :
1% (inchangé)
- ➔ Taux d'actualisation : Courbe de taux « Re-finitiv AA Rating Eur Reps Credit Curve » 2021 (contre même courbe en 2020)
- ➔ Taux de turn-over :
Taux moyen constaté sur 3 années et application des données INSEE (inchangé)
- ➔ Table de mortalité :
INSEE 2017-2019 (contre 2016-2018 en 2020)
- ➔ Taux de charges sociales :
50% (inchangé)

Au 31 décembre 2021, la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 12 751 070 € (contre 12 909 996 € en 2020).

d. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

e. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur à l'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

f. Disponibilités et concours bancaires

Les positions des comptes dont les banques gestionnaires font l'objet d'une convention de fusion de comptes avec la Fédération APAJH sont appréhendées de manière globale.

Ainsi, pour un même compte d'un même établissement financier, au lieu d'indiquer le montant des sous comptes débiteurs à

l'actif en disponibilités et le montant des sous comptes créditeurs au passif en concours bancaires, seule la position nette du compte est mentionnée (addition des soldes créditeurs et des soldes débiteurs et comptabilisation à l'actif si le solde est débiteur et au passif si le solde est créateur).

g. Litiges

Dans le cadre de ses activités normales, la Fédération APAJH est impliquée dans diverses procédures judiciaires (litiges prud'homaux notamment).

La Fédération APAJH constitue une provision chaque fois qu'elle a une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour la Fédération APAJH.

La provision pour litiges représente un montant total de 481 k€ en 2021 contre 557 k€ en 2020.

B.3.3. Autres informations et commentaires

a. Valeurs mobilières de placement :

La valeur liquidative des placements financiers à la date de clôture est supérieure à la valeur d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'est constituée.

b. Charges et Produits constatés d'avance :

Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à **613 k€** et les produits constatés d'avance d'un montant de **800 k€** concernent les activités d'exploitation.

c. Charges à payer :

Les charges à payer se décomposent principalement de la manière suivante :

- Intérêts courus sur emprunts : **311 k€**
- Usagers – Avoirs à établir : **2 k€**
- Fournisseurs - Factures non parvenues : **2 464 k€**
- Personnel charges à payer : **12 801 k€**
- Organismes sociaux : **4 666 k€**
- Etat – Charges à payer : **31 k€**
- Autres charges à payer : **34 k€**

d. Produits à recevoir :

Les produits à recevoir se décomposent principalement comme suit :

- Intérêts courus à recevoir : **1 715 k€**
- Clients - Produits non encore facturés : **2 156 k€**
- Personnel et organismes sociaux : **332 k€**
- Etat – Produits à recevoir : **0 k€**
- Autres produits à recevoir : **1 381 k€**

e. Transferts de charges :

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à **2 221 k€** et comprennent principalement les transferts de charges de personnel pour **1 441 k€**.

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.1. Mouvements de l'actif immobilisé

RUBRIQUE	Valeur début exercice	Variation de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles						
FRAIS D'ETABLISSEMENT	70 708					70 708
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	2 749 478		37 111	116 401	66 240	2 736 428
IMMO. INCORPORELLES EN COURS	229 034		1 280 300		- 66 240	1 443 094
TOTAL	3 049 219		1 317 411	116 401		4 250 229
Immobilisations corporelles						
TERRAINS	2 959 267				- 9 385	2 949 883
AGENCEMENTS TERRAINS	1 570 040		29 358	1 966	9 385	1 606 817
BATIMENTS	148 260 567		2 625 152	15 000	1 521 617	152 392 336
AGENCEMENTS BATIMENTS	48 214 573		1 273 020	742 710	404 477	49 149 359
MATERIEL ET OUTILLAGE	26 472 320		1 227 330	739 100	135 925	27 096 476
AGENCEMENTS	19 900 649		594 932	980 613	308 211	19 823 179
MATERIEL DE TRANSPORT	15 187 924		1 821 900	552 663	52 849	16 510 009
MATERIEL DE BUREAU	8 196 869		476 463	381 381		8 291 951
MOBILIER	8 050 529		405 477	157 900		8 298 107
AUTRES IMMO CORPORELLES	1 861 113		59 881	36 945		1 884 048
IMMO SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	4 771					4 771
IMMOBILISATIONS EN COURS	4 858 113		4 037 495		- 2 156 194	6 739 413
AVANCES ET ACOMPTE	89 732		350 148		-266 885	172 995
TOTAL	285 626 466		12 901 157	3 608 278		294 919 344
Immobilisations financières						
PARTICIPATIONS	208 677		142	92		208 727
PRETS	10 618					10 618
AUTRES IMMO. FINANCIERES	15 096 638		16 254 234	517 389		30 833 483
TOTAL	15 315 933		16 254 377	517 482		31 052 828
TOTAUX	303 991 618		30 472 944	4 242 161		330 222 402

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.2. Mouvements des amortissements et dépréciation des actifs

RUBRIQUE	Amortissements début d'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
Amortissements						
Immobilisations incorporelles						
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	68 031					68 031
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	2 369 460		134 786	116 401	- 1	2 387 843
TOTAL	2 437 490		134 786	116 401	- 1	2 455 874
Immobilisations corporelles						
TERRAINS						
AGENCEMENTS TERRAINS	942 959		57 680	1 966		998 674
BATIMENTS	64 132 313		5 136 956	10 105		69 259 164
AGENCEMENTS BATIMENTS	30 198 124		2 078 751	390 216	88 949	31 975 609
MATERIEL ET OUTILLAGE	21 448 163		1 395 394	736 976	- 92 928	22 013 653
AGENCEMENTS	14 831 367		958 336	794 096	331 451	15 327 059
MATERIEL DE TRANSPORT	11 748 509		1 259 107	546 255	1 246	12 462 607
MATERIEL DE BUREAU	6 297 234		755 142	381 011	1	6 671 366
MOBILIER	6 386 342		360 399	158 037	- 163	6 588 541
AUTRES IMMO CORPORELLES	1 260 154		45 925	36 945	- 328 556	940 579
IMMO SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	133 395		2 628			136 023
IMMO SUR SUBVENTION	609 404		3 638			613 043
TOTAL	157 987 964		12 053 958	3 055 607	1	166 986 317
Dépréciations						
Immobilisations incorporelles						
FONDS DE COMMERCE	60 980					60 980
TOTAL	60 980					60 980
Immobilisations corporelles						
AGENCEMENTS BATIMENTS	18 150			353		17 797
IMMOBILISATIONS EN COURS			22 732			22 732
TOTAL	18 150		22 732	353		40 529
Immobilisations financières						
PARTICIPATIONS	1 473					1 473
PRETS						
AUTRES IMMO. FINANCIERES	3 614					3 614
TOTAL	5 087					5 087
TOTAUX	160 509 670		12 211 476	3 172 360		169 548 786

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.3. États des créances et des dettes

CRÉANCES	MONTANT NET	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	208 727		208 727
Prêts ⁽¹⁾	10 618	10 618	
Autres immobilisations financières	30 828 346		30 828 346
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	21 108 733	21 108 733	
Autres créances	9 786 194	9 786 194	
Charges constatées d'avance	612 751	612 751	
TOTAL	62 555 371	31 518 297	31 037 073

(1) Montant :

- Prêts accordés en cours d'exercice
- Entrée de périmètre
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	MONTANT NET	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits (1)	68 072 397	5 899 551	19 223 131	42 949 714
Emprunts et dettes financières divers (1)	179 850	18 860	78 287	82 704
Fournisseurs et comptes rattachés	9 851 772	9 851 772		
Dettes fiscales et sociales	28 827 390	28 827 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 021 759	1 021 759		
Autres dettes	1 374 054	1 374 054		
Produits constatés d'avance	799 552	799 552		
TOTAL	110 126 774	47 792 938	19 301 418	43 032 418

(1) Montant :

- Emprunts souscrits en 2021
- Variation de périmètre
- Remboursements de l'exercice
- Concours bancaires

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.4. État des fonds propres sans droit de reprise, dont dons et legs, et des subventions d'investissement

NATURE	Montant en début d'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Fonds Propres sans droit de reprise complémentaires - Dons et legs	1 266 848		6 365			1 273 213
Fonds Propres sans droit de reprise complémentaires - Subventions d'investissements Etablissement sanitaire (article 50)			2 500 000			2 500 000
Fonds Propres sans droit de reprise complémentaires - Autres subventions d'investissements	2 272 382					2 272 382
Subventions d'équipement	7 323 781		684 978	777 936		7 230 823

B.3.4.5. Mouvements des provisions et des fonds dédiés

RUBRIQUE	Montant en début d'exercice	Variation de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées						
Couverture du BFR réserve de trésorerie	2 596 584					2 596 584
Autres Prov. Réglementées & Amort.Derog.	1 216 895		65 153	56 443		1 225 604
Diff. sur real. d'etls. d'actif	2 695 528		24 505	20 022		2 700 011
TOTAL	6 509 007		89 657	76 465		6 522 198
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	556 600		181 000	256 600		481 000
Prov. Pour charges fiscales	962 309		73 476			1 035 785
Autres prov. Pour risques et charges	381 875		70 256			452 131
Provisions pour départ en retraite	12 909 996		728 159	887 085		12 751 070
TOTAL	14 810 780		1 052 891	1 143 685		14 719 986
Fonds dédiés						
Fonds dédiés sur investissement	15 857 509		1 275 281	638 746		16 494 044
Fonds dédiés sur exploitation	3 530 900		2 467 677	1 053 673		4 944 905
TOTAL	19 388 409		3 742 958	1 692 418		21 438 949
Provisions pour dépréciation						
Stocks en cours	93 359		4 231			97 589
Créances	4 374 859		791 528	1 708 797		3 457 590
TOTAL	4 468 218		795 759	1 708 797		3 555 179
TOTAUX	45 176 414		5 681 265	4 621 366		46 236 313

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.6. Tableau de variation des fonds propres

	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	
Report à nouveau au 01/01/21			102 579 479
Variation du périmètre de consolidation			
Subventions d'investissement Etablissement sanitaire (article 50)	2 500 000		2 500 000
Subventions d'investissement non renouvelables et dons et legs	6 365		6 365
Subventions d'investissement virées au résultat	684 978	- 777 936	- 92 958
Apports avec droit de reprise			
Résultat comptable 2021	2 081 409		2 081 409
Provisions pour réserves de trésorerie (BFR) nouvelles			
Provisions pour renouvellement des immobilisations			
Provisions pour amortissements dérogatoires	65 153	- 56 443	8 709
Provisions pour différence sur réalisation d'actifs	24 505	- 20 022	4 483
TOTAUX	5 362 409	- 854 401	4 508 007
SOLDE AU 31/12/21			107 087 486

États des réserves	MONTANT AU 31/12/2021
Réserves des structures en gestion propre	33 639 349
Réserves des structures en gestion contrôlée	60 898 359
Excédents affectés à l'investissement	39 262 644
Excédents affectés à la couverture du BFR	5 563 992
Réserves de compensation	10 566 567
Excédents affectés à la couverture des amortissements	5 505 157
Autres réserves	
TOTAL	94 537 708

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.6. Tableau de variation des fonds propres (suite)

	Montant en début d'exercice	Variation de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Affectation des résultats	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires et complémentaires	4 505 527		2 506 365				7 011 891
Fonds propres avec droit de reprise	445 983						445 983
Ecart de réévaluation							
Fonds propres	4 951 510		2 506 365				7 457 874
Excédents affectés à l'investissement	34 900 443				4 362 201		39 262 644
Réserves pour couverture du BFR	5 554 526				9 465		5 563 992
Réserves de compensation des déficits	10 555 952				10 614		10 566 567
Réserve de compensation des amortissements	4 767 095				738 061		5 505 157
Réserves des activités sociales et médico-sociales	55 778 017				5 120 342		60 898 359
Autres réserves en gestion propre	33 138 769		912 049	912 049	500 580		33 639 349
Réserves	88 916 786		912 049	912 049	5 620 922		94 537 708
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 15 416 261				- 408 865		- 15 825 126
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	16 106 962				2 607 093		18 714 055
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales	690 701				2 198 227		690 701
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	- 19 507 948				- 1 091 570		- 20 599 518
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 047 344				- 197 344		850 000
Report à nouveau (gestion contrôlée Règlementation 2019-4)	6 485 958				- 367 895		6 118 063
Report à nouveau des autres activités	- 11 974 647				- 1 656 809		- 11 974 647
Report à nouveau	- 11 283 946				541 419		- 11 283 946
Résultat de l'exercice dont résultats des activités sociales et médico-sociales	6 162 341		2 081 409		- 6 162 341		2 081 409
	6 296 807		2 148 995		- 6 296 807		2 148 995
Subventions d'investissement	7 323 781		684 978	777 936			7 230 823
Provisions réglementées	6 509 007		89 657	76 465			6 522 198
Total des fonds propres	102 579 479		6 274 458	1 766 451	0		107 087 486

B.3.5. Notes sur le compte de résultat (en €)

B.3.5.1. Tableau explicatif du résultat de l'exercice

NATURE DU RÉSULTAT	RÉSULTATS NETS (soldes)	DÉFICIT	EXCEDENT
Résultat activités encadrées (structures sociales)	2 148 995	- 6 288 271	8 437 266
Résultat gestion propre (structures commerciales)	186 237	- 1 643 543	1 829 780
Résultat Siège	- 27 003	- 27 003	
Résultats des établissements et du Siège	2 308 229		
Retraitements de consolidation	- 226 820		
RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2 081 409		

NATURE DES ACTIVITÉS	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION CONTRÔLÉE	194 468 109
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 236 966
TOTAL	227 705 074

B.3.5.2. Tableau de détermination du résultat effectif global

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	31/12/2021	31/12/2020
Résultat comptable	2 081 409	6 162 341
Reprise du résultat antérieur	525117	1 812 969
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	2 606 526	7 975 310
dont résultats effectifs sous gestion propre	- 67 586	- 134 467
dont résultats effectifs sous gestion contrôlée	2 674 112	8 109 776

B.3.6. Tableau de répartition de l'effectif moyen

Contrats	Effectif moyen en ETP 2021 Inscrits	Effectif moyen en ETP 2020 Inscrits
Contrats à Durée Indéterminée	2 895	2 836
Contrats à Durée Déterminée	394	330
Travailleurs en situation de handicap	2 138	2 118
Détachés des Ministères	33	36
Contrats d'aide à l'emploi	2	6
Contrats de Qualification	37	21
TOTAL	5 500	5 347

Contrats	Effectif moyen en ETP 2021 Non Inscrits	Effectif moyen en ETP 2020 Non Inscrits
Résidents	1 502	1 558
Main d'œuvre extérieure		
Travailleurs en situation de handicap stagiaires	1	1
Stagiaires des Écoles	8	7
autres	1	
TOTAL	1 511	1 565

B.3.7. Autres informations

B.3.7.1. Engagements financiers donnés

• Cautions et nantissements

a) Caution Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations - CMPR de Pionsat	6 050 701 €
b) Autres cautions bancaires sur emprunts Caisse des Dépôts et Consignations	809 769 €
c) Caution affranchissement - Entreprise adaptée de Levallois	15 244 €
d) Caution URSSAF de l'Aisne	15 148 €
e) Garantie Atout France - Service Accompagnements Loisirs	sans plafond
f) Compte à terme nanti pour garantie d'emprunts auprès de la Banque Populaire Rives de Paris	220 661 €

B.3.7.2. Dettes garanties par les collectivités territoriales

a) Dexia CL et SFIL	4 263 708 €
b) Caisse des dépôts et Consignations	17 846 862 €
c) Société Générale	1 182 079 €
d) Des matériels et locaux sont mis à disposition à titre gratuit par les donateurs d'ordre, dans certains établissements	

B.3.7.3. Engagements pris en matière de crédit-bail (en €)

	Valeurs d'origine des biens	Valeurs de rachat des biens	REDEVANCES		RESTANT DÛ A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			
			Antérieures	de l'année	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans
MOBILIER IMMOBILIER	181 080 649 245	1 020 1	134 369 589 317	35 269	11 442	6 145	5 297	
TOTAL	830 325	1 021	723 686	35 269	11 442	6 145	5 297	

B.3.7.4. État des filiales et des participations (en €)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des parts sociales détenues		Actif net immobilisé	Résultat du dernier exercice clos
				Valeur brute	Valeur nette		
SCI APAJH STLEULAFORET	1 524	683 066	99%	1 509	1 509	8 400	4 507
SCI APAJH MENU COURT	1 524	3 447 783	99%	1 509	1 509	3 170 343	- 263 027



B.4. Tableau de financement (en K€)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	2 081	6 162
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions nettes des reprises	13 303	13 605
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		- 43
- Plus ou moins value de cession	- 130	387
- Reprise de subvention d'investissement	- 778	- 590
Capacité d'Autofinancement	14 476	19 521
Variation des actifs circulants	- 6 148	- 766
Variation des passifs court terme	- 2 314	- 1 200
Variation du besoin en fonds de roulement	- 8 462	- 1 967
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation (A) :	22 938	21 488
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant d'acquisitions d'immobilisations	- 32 008	- 10 284
Encaissement résultant de cessions d'immobilisations	1 200	1 166
Entrée de périmètre		6 788
Sortie de périmètre		
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B) :	- 30 808	- 2 330
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues en fonds associatifs	734	887
Remboursement apport avec droit de reprise		
Émission d'emprunts	3 289	3 836
Remboursement d'emprunts	- 6 003	- 5 659
Trésorerie provenant des opérations de financement (C) :	- 1 980	- 936
Variation de trésorerie (A + B + C)	- 9 850	18 222
Trésorerie en début d'exercice (D)	69 556	51 334
Trésorerie en fin d'exercice (A + B + C + D)	59 706	69 556



B.5. Rapport du commissaire aux comptes

 Exco



ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS

Association Loi 1901 - SIREN : 784 579 682
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1974
Tour Maine Montparnasse
33 Avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



A l'assemblée générale de la Fédération APAJH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération APAJH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondage la conformité des produits comptabilisés avec les arrêtés attributifs de tarification.
- Nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêtés des résultats sous contrôle des tiers financeurs. Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les affectations des résultats précédents sont conformes aux décisions des organismes financeurs. Nous nous sommes également assurés que la traduction des affectations des résultats des structures sous CPOM était en cohérence avec les dispositions particulières des contrats pluriannuels conclus avec les autorités de tarification.
- Le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les méthodes d'évaluation des actifs. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié par sondage le caractère recouvrable des sommes inscrites au poste « Créances » et le caractère activable des sommes inscrites au poste « Immobilisations corporelles en cours ».
- Une provision pour retraite dont le montant s'élève à 12 751 K€ à la clôture de l'exercice est comptabilisée au passif de l'association. Les modalités de détermination de cette provision ainsi que les ajustements des paramètres de calcul sont relatées dans l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant d'un processus d'estimation complexe impliquant des techniques spécialisées, à valider les conclusions d'un organisme spécialisé indépendant qui a évalué la provision à constituer. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et de ces ajustements.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 12 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

EXCO Loire
Fabrice RABÉRIN



